

## **Concession pour l'utilisation de la force hydraulique du Rhône à Chancy-Pougny**

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication a décidé, le 12 mai 2003, de renouveler la concession de la Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny en accord avec les autorités genevoises et françaises. La concession est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2003.

Des copies de la concession peuvent être commandées à l'Office fédéral des eaux et de la géologie (Telefon: 032 328 87 11; Fax: 032 328 87 12; [mailto: bwg@bwg.admin.ch](mailto:bwg@bwg.admin.ch)).

28 octobre 2003

Office fédéral des eaux et de la géologie